

TARIFICATION DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES DE LA COMMUNE DE NEAUPHLE-LE-CHATEAU

Approuvé le 6 mars 2023 par délibération N° 2023-03-01 du Conseil Municipal

Tarifs Neauphléens (en euros)

	Maison du Jeu de Paume : 2 salles et 1 espace de réchauffage	Maison des associations : 3 salles et 1 espace de réchauffage				
		Salle 1 85 m ²	Salle 2 43 m ²	Salle 3 85 m ²	3 salles	Espace de réchauffage
Demi-journée en semaine : 8h-13h	400 €	300 €	200 €	300 €	700 €	200 €
Demi-journée en semaine : 13h-20h	600 €	500 €	300 €	500 €	800 €	200 €
Journée en semaine 8h-20h	1000 €	800 €	500 €	800 €	1500 €	200 €
Week-end	1500 €	1000 €	800 €	1000 €	2000 €	200 €
Location 1h entre 9h- 21h	N/A	70 €	70 €	70 €	N/A	N/A

Tarifs Extérieurs (en euro)

	Maison du Jeu de Paume : 2 salles et 1 espace de réchauffage	Maison des associations : 3 salles et 1 espace de réchauffage				
		Salle 1 85 m ²	Salle 2 43 m ²	Salle 3 85 m ²	3 salles	Espace de réchauffage
Demi-journée en semaine : 8h-13h	560 €	420 €	280 €	420 €	980 €	280 €
Demi-journée en semaine : 13h-20h	840 €	700 €	420 €	700 €	1120 €	280 €
Journée en semaine 8h-20h	1400 €	1120 €	700 €	1120 €	2100 €	280 €
Week-end	2100 €	1400 €	1120 €	1400 €	2800 €	280 €
Location 1h entre 9h- 17h	N/A	98 €	98 €	98 €	N/A	N/A





OPTIONS :

- Installation la veille de la manifestation : 100€
- Maison des associations, système audiovisuel (la salle 3 doit faire obligatoirement partie de la location) : 300€

CAUTION :

Locaux MJP : 2750€ répartis comme suit :

- 2000 € pour dégradations/casse (40€ par chaise, 370€ par table, sur devis pour tout autre dégât)
- 450 € pour nuisances sonores
- 300 € pour ménage non effectué

Maison des associations : 3950 € répartis comme suit :

- 3000 € pour dégradations/casse (40€ par chaise, 370€ par table, sur devis pour tout autre dégât)
- 550 € pour nuisances sonores
- 400 € pour ménage non effectué

